

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 28 (1978)

Heft: 4

Buchbesprechung: L'archivio storico di Dubrovnik. Con repertorio di documenti sulle relazioni della repubblica di Ragusa con le città marchigiane [Lucio Lume]

Autor: Kreki, Bariša

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'étude de Cencetti, étayée par de nombreuses pièces justificatives, permet de confronter les *rogationes* avec les instruments levés et de suivre l'évolution ayant conduit à l'acte authentique reposant sur la seule réception par le notaire.

Six communications présentées au congrès de 1976 sur le notariat bolonais sont réunies dans le dernier volume. Giorgio Costamagna reprend, à la suite de Cencetti, le problème essentiel du passage de la charte à l'instrument, reposant sur la foi publique attachée à la *rogatio*, transformation qu'il situe dans le courant du XII^e siècle. Gianfranco Orlandelli fait un bilan des travaux consacrés à l'école bolonaise du notariat, alors que Roberto Ferrara publie une étude approfondie sur la *licentia exercendi* et les examens notariaux à Bologne au XIII^e siècle, en partant d'un statut de 1219 sur la reconnaissance des notaires par la commune, qui l'emporte progressivement sur les titres d'autorité impériale ou apostolique. Les trois derniers articles, d'un intérêt moins général, sont consacrés au rôle du notariat dans la vie de la cité (Gina Fasoli) et dans l'historiographie de Bologne (Gherardo Ortalli) et aux archives de la société des notaires (Giorgio Tamba), dont les statuts publiés en annexe datent de 1288.

Si ces divers travaux ne sauraient certes remplacer une étude d'ensemble, on ne pourra à l'avenir étudier l'histoire du notariat à Bologne et même, puisque cette cité en est le berceau, en général, sans se reporter à ces beaux volumes. Il reste à souhaiter que, pour les diverses régions de notre pays également, des études soient systématiquement consacrées à la renaissance et l'organisation de l'art notarial, véritable assise de la vie juridique médiévale.

Lausanne

Jean-François Poudret

LUCIO LUME, *L'archivio storico di Dubrovnik. Con repertorio di documenti sulle relazioni della repubblica di Ragusa con le città marchigiane*. Roma, 1977. In-8°, 181 p. (Quaderni della Rassegna degli Archivi di Stato, 46).

Les archives historiques de Dubrovnik (Raguse) ont depuis longtemps attiré l'attention des historiens yougoslaves et étrangers, particulièrement depuis la seconde guerre mondiale. La richesse des fonds et leur grande importance, dépassant largement l'histoire de la ville elle-même, ont fait des archives de Dubrovnik un centre de recherche de premier ordre. Il en est résulté toute une série de livres importants et un très grand nombre d'excellents articles, publiés surtout en serbo-croate par les érudits yougoslaves, mais aussi en langues occidentales par des historiens étrangers.

Une des contributions les plus récentes est le volume de Lucio Lume. Ce n'est cependant pas une étude historique basée sur les fonds d'archives, mais plutôt une étude sur les archives mêmes. Le livre de Lume, après une brève préface, décrit d'abord le passé des archives (pp. 13-20), puis le site, l'organisation et l'équipement de l'institution (pp. 21-23); suivent une revue

très superficielle des matériaux d'archives, divisés en séries (pp. 25–53), et une brève indication des documents ayant trait à l'histoire de l'Italie (pp. 55–59). La seconde partie du livre consiste en une longue sélection de documents concernant les villes de la région des Marches (pp. 63–166), tirés des différentes séries d'archives, et de trois index (pp. 169–181).

Une étude d'archives aussi importantes que celles de Dubrovnik éveille inévitablement beaucoup d'attention. Malheureusement, dans ce livre, Lucio Lume ne s'acquitte pas de sa tâche de façon très satisfaisante. Tout d'abord, il ignore presque complètement l'importance des archives de Dubrovnik pour l'histoire des Balkans, du Levant, de la Méditerranée occidentale et d'autres régions d'Europe. C'est une omission impardonnable. On peut comprendre l'intérêt prédominant de Lume pour ce qui, parmi ces documents, a trait à l'Italie et à une région particulière de ce pays, mais on ne peut admettre pour autant une négligence totale des autres pays ou régions. Les archives de Dubrovnik sont en effet plus importantes pour l'histoire des Balkans – sur laquelle elles sont souvent la seule source d'information – que pour l'histoire d'Italie, elle-même si riche en archives. On a dit avec raison que les archives de Dubrovnik sont parmi les plus précieuses et les plus riches du monde méditerranéen; on ne le devinerait jamais à la façon dont Lume les a présentées.

En outre, le livre contient un grand nombre d'erreurs, dont je n'indiquerai que quelques-unes. Les archives n'étaient pas conservées dans la cathédrale (p. 13). Seuls s'y trouvaient les documents de la série *Acta Sanctae Mariae Maioris* et peut-être quelques autres d'importance particulière, mais probablement seulement jusqu'à la fin du XIII^e siècle¹. Les archives de la République vont jusqu'à 1808, quand l'Etat ragusain fut aboli par un décret du Maréchal Marmont, et non pas jusqu'à 1806, lorsque la ville fut occupée par l'armée française (p. 22). Le Conseil Mineur était composé de onze membres jusqu'en 1667; ce n'est qu'après cette date qu'il fut réduit à sept membres (p. 28). Il n'y a pas de *Statutum ragusinorum* (p. 34), mais un *Liber statutorum civitatis Ragusii*. Les *Atti di Spalato* ne se trouvent pas aux archives de Dubrovnik (p. 51).

S'il est vrai, comme Lume l'indique, que le latin et l'italien ont été les «lingue ufficiali del mondo politico, culturale e economico» (p. 55 et note 1), il faut aussi noter que le peuple, dans sa grande majorité, parlait le slave au moins depuis la seconde moitié du XIII^e siècle et que, même dans la vie littéraire, le slave s'affirmait déjà au XV^e siècle, et non pas au XVIII^e siècle (p. 56). En outre, quand on indique les «serie principali» des archives, il est absolument impossible de n'en citer que trois (*Acta Sanctae Mariae Maioris*, *Lettere e commissioni di Levante* et *Lettere e commissioni di Ponente*, p. 63) et d'ignorer les quatre séries des conseils du gouvernement (*Reformationes*, *Consilium Maius*, *Consilium Minus* et *Consilium Rogatorum*) ainsi

¹ C'est aussi l'opinion de M. Zdravko Šundrica, archiviste et le meilleur connaisseur des archives de Dubrovnik.

que les grandes séries économiques (*Diversa cancellariae*, *Diversa notariae*, *Debita notariae*, etc.).

La bibliographie contenant «alcune delle più note pubblicazioni» (pp. 10–11) est extrêmement fragmentaire. On pourrait aisément y ajouter une trentaine de livres importants publiés en Yougoslavie ou à l'étranger depuis 1945, sans parler des articles et travaux antérieurs.

En somme, le livre de Lume – sans doute bien intentionné – a été de toute évidence préparé trop hâtivement²; il en porte les conséquences. L'auteur est plus précis et mieux informé lorsqu'il traite de sujets qui l'intéressent personnellement, surtout dans la section ayant trait aux régestes des documents concernant les villes des Marches. Mais là encore, on a souvent l'impression qu'il s'agit de notes privées, prises rapidement en vue de recherches ultérieures, et qui ont été publiées telles quelles. Néanmoins, c'est là, certainement, la partie la meilleure et la plus utile du volume. Dans l'ensemble, il aurait mieux valu que l'auteur prenne le temps de faire des études plus approfondies avant d'en publier les résultats.

Los Angeles

Bariša Krekić

GUY BOIS, *Crise du féodalisme. Economie rurale et démographie en Normandie orientale du début du XIV^e siècle au milieu du XVI^e siècle*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, et Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 1976. In-8°, 410 p., graph., cartes (Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, n° 202).

Guy Bois propose un livre important, précis, riche d'idées autant que d'informations. Un livre d'érudition, mais en même temps un livre de combat, avec ou contre lequel on se débattrra longtemps. Les deux plans de sa démarche sont annoncés sur la page de titre: d'un côté, l'étude démographique et économique d'une province rurale (Rouen en est exclue) pendant une période aux fluctuations très accentuées (famines, pestes, ravages de la guerre, mais aussi des reprises vigoureuses); de l'autre, une théorie du «féodalisme», dans la ligne et dans l'esprit de Marx – ou de Pierre Vilar. Précédant l'accumulation «primitive», mais déjà capitaliste, que Marx avait désignée, Guy Bois entend démontrer la réalité d'une accumulation féodale: à chaque phase de croissance apparaissent en effet des conditions favorables à une accumulation du profit agricole, que les possesseurs des moyens de production (c'est-à-dire du sol) s'efforcent de développer; mais les crises viennent briser l'élan et provoquent la «désaccumulation»: l'accumulation dans le féodalisme est donc discontinuée, et contradictoire; car le mode de production féodal repose sur la petite unité de production, alors que l'accumulation «sape» cette dernière. «Le féodalisme porte en lui-même un processus d'accumulation, dans

² L'auteur lui-même admet avoir examiné les archives pendant seulement quatre semaines (p. 63).